

Paquet Fit for 55 : Pour Equilibre des Energies, l'Europe ne concilie pas croissance économique et réduction des émissions

Cette rentrée 2021 marque le début des discussions au sein du Parlement européen et du Conseil de l'UE sur le premier paquet législatif du Green Deal, « Fit for 55 », publié cet été par la Commission. Alors que ce paquet doit permettre d'adapter le cadre énergie-climat européen à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030, les mesures proposées ne correspondent pas à la stratégie de croissance décarbonée annoncée par la Commission en 2020.

Presque deux ans après la publication du Green Deal, le paquet Fit for 55 et la douzaine de projets de directives et règlements qu'il contient, révèlent les moyens par lesquels l'exécutif européen compte conduire l'Union jusqu'à ses objectifs climatiques.

Malheureusement, la comparaison entre le discours de la Commission européenne sur l'enjeu climatique et les moyens proposés est décevante. Le paquet Fit for 55 repose moins sur l'ambition d'une croissance décarbonée et d'une Europe "Next Generation" que sur un resserrement de vis – une stratégie de la décroissance qui ne dit pas son nom – fondée sur des principes aujourd'hui dépassés.

Pour Brice Lalonde, Président d'Équilibre des Énergies : *“La transition énergétique n'est pas un repli économique et technologique de l'Union européenne mais au contraire le déploiement de l'innovation et de nouvelles activités économiques. Ces activités nécessitent de l'énergie. Le rôle de la Commission devrait être d'[assurer la primauté d'une croissance neutre en carbone](#) pour permettre la renaissance économique de l'Europe sans qu'elle vienne dégrader son bilan climatique.”*

Le principe “Energy efficiency first” développé dans le projet de directive efficacité énergétique est un exemple de la stratégie de restrictions sur laquelle le paquet Fit for 55 est fondé. Il conduit en effet à imposer aux Etats membres un véritable rationnement de toutes leurs consommations d'énergie, exprimées en valeur absolue, comme s'il s'agissait d'un impératif devant s'appliquer à tous les secteurs de l'énergie, du bâtiment, de la mobilité et de l'industrie.

Cette approche est inconciliable avec les perspectives de croissance propre car elle ne fait aucune différence entre les énergies fossiles et les énergies décarbonées. En outre, en imposant une réduction drastique des consommations d'énergies, y compris décarbonées, elle menace la relance de l'activité industrielle et en particulier le développement des industries qui sont au cœur de la transition énergétique : électricité bas carbone (d'origine nucléaire ou renouvelable), production des batteries, des électrolyseurs et de l'hydrogène, des piles à combustible, des carburants de substitution aux énergies fossiles, des techniques de capture du carbone...

Alors que le débat législatif autour du paquet Fit for 55 débute, c'est maintenant au Parlement européen et au Conseil de l'UE de prendre leurs responsabilités et de substituer le principe “Emission reduction first” à l’“Energy efficiency first” de la Commission. La performance climatique doit se substituer à la performance énergétique.

A propos de l'association Equilibre des Energies : Créée en 2011, l'association Équilibre des Énergies est une plateforme transversale qui fédère les acteurs du monde de l'Énergie, du Bâtiment et de la Mobilité autour d'un projet commun : Construire une société énergétique meilleure, nécessaire à la décarbonation efficace de l'économie.

Plus d'informations sur : <https://www.equilibredesenergies.org>

Contact presse :

Isabelle LAVILLE – email : ilaville@replique-com.com – Tél. : 01 40 86 31 53 - 06 25 47 18 03